



Faisant suite aux événements malheureux ayant entraîné la blessure et la mort de spectateurs au stade d'Olembé lundi, la Confédération du football africain (CAF) a tenu une réunion de la Commission d'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies 2021.

Lire la déclaration de la CAF :

Le Président de la CAF, le Dr Patrice Motsepe, a présidé ce mardi une réunion de la Commission d'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies où il a été convenu ce qui suit :

Compte tenu :

- des incidents qui ont entraîné la mort de huit spectateurs et plusieurs blessés,
- et des décisions du Jury Disciplinaire de la CAF,

le prochain match initialement prévu au stade d'Olembé n'aura pas lieu et ce, tant que la CAF et le comité d'organisation local (COCAN) n'auront pas reçu le rapport complet de la commission d'enquête indiquant les circonstances et les événements ayant entraîné la blessure et la mort de spectateurs au stade d'Olembé.

La Commission d'Organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF exige également

l'assurance et la garantie que des mesures appropriées ont été mises en œuvre pour s'assurer qu'un incident similaire ne se produise plus lors de la CAN TotalEnergies Cameroun 2021.

La Commission d'Organisation a également décidé que les matches suivants seront déplacés au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé :

- Le match de quart de finale n° 47 prévu le 30 janvier 2022 entre le vainqueur du match n° 43 et le vainqueur du match n° 42 à 16h00 heure locale
- Le match de quart de finale n° 48 prévu le 30 janvier 2022 entre le vainqueur du match n°41 et le vainqueur du match n° 44 à 20h00 heure locale
- Le match de demi-finale n° 49 prévu le 2 février 2022 entre le vainqueur du match n° 45 et le vainqueur du match n° 48 à 20h00 heure locale

CAF - Direction de la Communication

communications@cafonline.com
